

vies sur les rails shy partent au Congo



vendredi, le chargement des anciennes salopettes de la compagnie à destination du Congo.

velles «salopettes» qui viennent d'être conçues sur mesure pour les ouvriers du MOB. «Ce sont sans doute les tenues de travail d'une entreprise de transports publics les plus abouties en Suisse romande, estime Cédric Giller, chargé de sécurité au MOB. Les anciennes avaient quinze ans de retard par rapport à la technologie et aux matériaux actuels.»

Résistantes au feu

Multinormes, résistantes au feu, à l'électricité et atteignant le niveau de sécurité le plus élevé selon les normes, elles ont mis près d'un an

à être réalisées. Car l'Etat impose une concertation des collaborateurs. «Après plusieurs échanges et évaluations, j'ai créé un prototype qui a été testé par les employés avant de tenir compte de leurs derniers commentaires lors de la conception», explique le fournisseur Gaëtan Bertrands, patron de Karacter Group à Lausanne.

Ignifuges, antistatiques et de haute visibilité, ces nouvelles salopettes orangées et fluorescentes sont aussi très ergonomiques, avec, de plus, une déclinaison féminine qui tient compte de la

morphologie des femmes. «Ces tenues ont été très bien accueillies par nos collaborateurs, même si certains trouvent que la couleur orange n'est pas très adaptée», témoigne Cédric Giller. Pour eux, c'est aussi un petit choc culturel de ne plus pouvoir s'habiller complètement librement.»

Pour leur part, les Congolais se réjouissent déjà d'un deuxième lot de vêtements qui leur a été promis: les habits des employés du MOB qui sont confrontés à la clientèle seront aussi changés sous peu.

ations des Portes du Soleil

boursable aurait l'avantage de fournir du liquide aux entreprises et de donner la possibilité au Canton de le réinvestir plus tard.»

Et Bernard Oberholzer d'ajouter: «Nous ne sommes pas contre le principe de soutenir ce pan d'économie. Mais nous nous sommes abstenus de voter car injecter de l'argent à perte sans contrepartie est inutile. Il faut un soutien, mais il doit s'accompagner de contraintes.»

Et notamment d'une fusion imposée des sociétés de remontées mécaniques. «Le processus est en marche depuis deux ans, rappelle le préfet du district de

Monthey, Antoine Lattion. Il est clair qu'il faut aller dans cette direction pour créer une société viable. Mais ce rapprochement est complexe, en raison des liens du domaine skiable avec la France.»

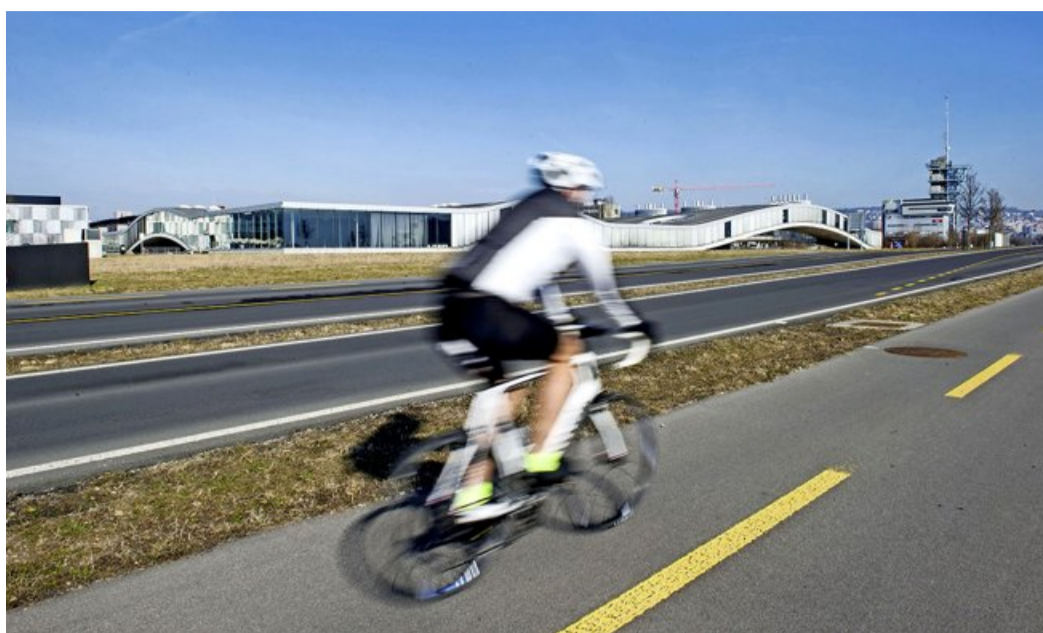
L'exemple d'Alpes vaudoises 2020, où la fusion des remontées mécaniques figurait parmi les exigences de l'Etat de Vaud, inspire d'ailleurs Marianne Maret: «C'est une vision de la stratégie touristique très fouillée qui a été élaborée. Le processus de fusion est lancé chez nous mais on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion similaire en parallèle.»

David Genillard

Les Mosses Des bras pour les batraciens

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut envisage d'installer ce printemps une barrière provisoire à amphibiens aux Mosses. Ici, une quantité impressionnante de batraciens (principalement grenouilles et crapauds) se font écraser chaque année. L'opération ne pouvant être menée qu'avec la participation de bénévoles, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut lance un appel. Avis aux intéressés, une séance d'information se déroulera ce mercredi à 20 h, au Restaurant Le Chaussy. C.B.O.

La Côte



Piste cyclable et trottoir séparés du trafic, comme ici devant le campus lausannois, font partie des aménagements prévus du côté de Terre Sainte. VANESSA CARDOSO

Il suffirait de 280 signatures pour couler un projet à plus de 26 millions

Politique

La récolte de signatures contre la participation copétane au projet de modération de trafic sur la route Suisse bat son plein. Mies, Tannay et Founex observent avec crainte

Le comité référendaire fait campagne dans tout Coppet depuis mardi pour valider son texte contre la requalification de la route Suisse. Il a jusqu'au 16 mars pour recueillir 280 paraphe. Mais les enjeux dépassent largement les frontières de Coppet. Décryptage.

Ce qu'attaque le référendum

Le référendum conteste la participation communale - de 1,65 million de francs - au projet cantonal de requalification de la route Suisse sur un tronçon de 1,6 kilomètre sur le territoire de Coppet. La traversée du bourg n'est pas concernée. Le projet est trop cher, selon le comité référendaire. Le concept choisi est aussi remis en cause car il ne répondrait pas aux besoins de la région, notamment pour prendre en charge le flux d'automobilistes, toujours plus nombreux dans une région dont le développement démographique est plus rapide que celui des transports publics. Des arguments balayés par les autorités et les conseillers du projet.

Un projet intercantonal

La route Suisse n'est plus considérée comme une route de transit, comme c'était le cas avant

la construction de l'autoroute, mais plutôt de desserte. Elle doit être tranquilisée. En Terre Sainte, il est prévu de rénover le tronçon de Mies à Tannay. La partie sur le territoire de Coppet représente un tiers du tracé.

Le but de la requalification poursuit ainsi un objectif de sécurisation, en rétrécissant la chaussée et en y installant des modérateurs de trafic. Des pistes cyclables seront créées des deux côtés, séparées du flux des voitures par une bande herbeuse. Des passages pour piétons seront aménagés, alors que l'accès à la route Suisse sera facilité par la construction de ronds-points. Le revêtement de la chaussée sera remplacé pour diminuer les nuisances sonores, qui dépassent parfois les normes légales.

Le projet est mené par le Canton, qui entend rénover la route Suisse de Lausanne à Genève. Plusieurs tronçons ont déjà été réalisés, devant l'Université de Lausanne et l'EPFL, ainsi qu'entre Rolle et Dully.

Qui paie quoi?

«C'est au Canton de payer pour une route qui est cantonale», s'offusque Martin Steib, coordinateur du comité référendaire. En réalité, le Canton paie bien l'aménagement du tronçon, soit une très large partie de la requalification de la route Suisse en Terre Sainte. Sur un budget de 26,3 millions, il en finance près de 15,5 millions. La Confédération prendra à sa charge 4,2 millions, car le chantier entre dans le cadre du projet d'aggloméra-

tion du Grand Genève. Le Conseil régional payera 1,3 million. Il reste 5,3 millions à la charge de Coppet, Tannay, Mies et Founex. La somme demandée aux collectivités locales représente les importants aménagements paysagers, ainsi que les trottoirs.

Coppet décidera pour ses voisines

Si le référendum aboutit et que les électeurs de Coppet ne veulent pas du tronçon sur leur territoire, c'est l'ensemble du projet entre Mies et Tannay qui serait condamné. «Dans un tel contexte, si un partenaire renonce, le Canton ne va pas poursuivre le projet, d'autres investissements attendent ailleurs. Le projet n'a de cohérence que s'il est réalisé dans son entier», assure Pierre-Yves Gruaz, à la tête de la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud. Il serait en effet illogique que les bandes cyclables s'interrompent net dès l'entrée sur le territoire de Coppet et reprennent tout aussi net à sa sortie. Les subventions fédérales seraient aussi perdues.

Les communes de Tannay, Founex et Mies observent donc avec beaucoup d'intérêt ce qui se passe à Coppet. Dans les deux premiers villages, le Conseil communal a accepté le projet à une large majorité, alors que le dernier est en attente. «Si le non l'emporte à Coppet, nous remettrons l'ouvrage sur le métier, mais ce serait dommage car il a obtenu un large soutien là où il a été voté», note Serge Schmidt, syndic de Tannay. R.E.

Un mécène victime de son succès

Mies

La Fondation Engelberts cherche des financements pour accroître son soutien aux artistes émergents

Sa générosité est désormais connue loin à la ronde. Après sept ans d'existence, la Fondation Engelberts croule sous les requêtes de subventions de la part d'artistes professionnels qui désirent monter leur spectacle ou bénéficier d'une bourse d'études.

«En 2016, nous avons reçu pour la première fois plus de 300 demandes, s'exclame le président, Patrice Engelberts. En 2010, on en était à 40.» Le mécène est à la fois satisfait et inquiet. Les 80 000 francs de budget annuel, alimentés en très grande partie par les fonds fami-

liaux, ne sont plus suffisants. A contrecœur, seuls 50 dossiers ont été retenus l'an dernier.

«Nous sommes frustrés», confie le président, qui est à la recherche active de fonds pour sortir de l'impasse. Un soutien de 6000 francs pour 2017 lui a été accordé par la Commission culturelle des communes de Terre Sainte. La fondation a sollicité également le Conseil régional du district de Nyon pour y décrocher une aide permanente.

Pour contenir la masse de demandes qui lui parviennent, la fondation a récemment modifié ses critères. «Nous privilégions les artistes au début de leur carrière et nous avons instauré trois ans de pause entre deux demandes de la part d'un artiste, pour éviter d'aider toujours les mêmes», détaille le président.

En sept ans d'existence, la fondation a acquis une belle notoriété en Suisse romande. Mais Patrice Engelberts est clair: la petite entité familiale, issue d'une tradition de mécénat, ne veut pas se transformer en «une machine». Le président préfère continuer à garantir un suivi des artistes qu'il parraine, avec notamment des soirées de spectacles dans le salon de la maison familiale - comme le prochain one woman show (*lire ci-dessous*). La fondation souhaite préserver son caractère intime, qui fonde son identité. Et aussi son succès. **Juliane Roncoroni**

Estelle est un peu décousue

par Estelle Zweifel, 24 février à 20 h 30 à la Fondation Engelberts à Mies. Entrée libre. Rés: 079 915 60 14 ou info@fondation-engelberts.org